

Le procès de Galilée et ses enjeux idéologiques

L'image ci-dessous montre Galilée se rétractant lors de son procès. Il est placé au centre, entre un homme d'arme et un homme d'Église, soit entre la violence et l'autorité religieuse. C'est une figure allégorique peinte par Joseph-Nicolas Robert-Fleury (XIXe siècle) représentant le procès qui a eu lieu en 1633.



1. L'affaire Galilée

Le procès de Galilée (1633) s'inscrit dans un contexte tendu du XVII^e siècle marqué par les guerres de religion et la Contre-Réforme. Protégé un temps par le pape Urbain VIII et le grand-duc de Toscane, Galilée publie en 1623 *L'Essayeur*, où il affirme que le livre de l'Univers est écrit en langage mathématique, accessible par les figures géométriques.

En 1632, il publie à Florence *Dialogues sur les deux grands systèmes du monde*, opposant le système ptolémaïque au système copernicien. Le livre ridiculise le défenseur du géocentrisme et exalte l'observation, le raisonnement et le calcul, ce qui lui vaut un immense succès. L'Église réagit : convoqué à Rome par le Saint-Office en 1633, Galilée est menacé de torture et doit abjurer publiquement sa défense de l'héliocentrisme.

Le 22 juin 1633, il est déclaré « fortement suspect d'hérésie », son ouvrage est interdit et il est condamné à la prison (rapidement commuée en résidence surveillée). Sous contrainte, Galilée abjure ses convictions, jurant fidélité aux enseignements de l'Église, tout en restant, dans les faits, un défenseur de la méthode scientifique fondée sur l'expérience et les mathématiques.

2. La controverse philosophique

Certains auteurs contemporains ont critiqué l'attitude de Galilée, jugée trop intransigente.

- **Pierre Duhem** justifie la prudence du cardinal Bellarmine : les théories cosmologiques ne sont que des hypothèses (« instrumentalisme »).
 - Copernic lui-même s'était protégé derrière cette position, mais Galilée refuse cette approche.
- **Alexandre Koyré** reproche à Galilée d'avoir utilisé des observations discutables, animé par passion et orgueil.
 - Pourtant, une théorie peut être juste même si certains faits sont mal interprétés.

- **Paul Feyerabend** lui reproche de présenter sa théorie comme vérité absolue, empiétant sur la foi.
 - Or, les vérités scientifiques sont révisables et relatives.

Ces critiques sont contestées : Galilée ne voulait pas attaquer la foi, mais prouver la validité d'un modèle physique. Ses découvertes avec la lunette (satellites de Jupiter, phases de Vénus, montagnes lunaires, taches solaires) offraient des preuves concrètes en faveur de l'héliocentrisme et remettaient en cause la physique aristotélicienne. Pour lui, les mathématiques révèlent la structure même de la nature.

En 1616, Bellarmine avertit Galilée de présenter le système copernicien comme simple hypothèse, afin d'éviter le « danger » de contredire l'Écriture. Le *De Revolutionibus* de Copernic est mis à l'index. Mais l'élection d'Urbain VIII (1623) redonne espoir à Galilée : sur conseil du pape, il rédige *Le Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* (1632). Cependant, au lieu d'un traité savant en latin, il publie en italien un texte polémique et accessible au grand public, attaquant la vision aristotélicienne.

L'Église réagit : convoqué à Rome en 1633, abandonné par ses protecteurs, Galilée subit son procès devant l'Inquisition. Menacé des peines réservées aux hérétiques, il abjure publiquement et se retrouve assigné à résidence, réduit au silence sur la question cosmologique.

3. Les points majeurs de désaccords avec l'Église

On distingue **trois grands désaccords** dans l'affaire Galilée :

a) La cosmologie :

- Galilée rejette la conception aristotélicienne d'un monde séparé entre la Terre corruptible et les cieux parfaits.
- Grâce à sa lunette, il propose un univers continu où Soleil, Terre, Lune et étoiles appartiennent à la même nature.
- L'héliocentrisme copernicien devient ainsi une réalité empirique et non une simple hypothèse.
- Cette vision menace l'ordre scolastique, le dogme religieux et, par extension, l'ordre social et politique fondé sur cette hiérarchie cosmologique.

b) La méthode et la diffusion du savoir :

- Galilée met en avant la puissance de l'intellect humain et des mathématiques comme accès à la vérité.
- Ses *Dialogues* (1632), rédigés en italien et non en latin, s'adressent à un public cultivé élargi, ce qui favorise la circulation des idées nouvelles. Or, l'Église privilégie

le latin et la restriction du savoir, considérant que la curiosité scientifique peut être dangereuse pour la foi.

- L'usage du « toscan » par Galilée est perçu comme une arme idéologique, car il rend l'héliocentrisme accessible au plus grand nombre, ce qui inquiète le pouvoir politico-religieux.

c) La question de la vérité :

- Galilée refuse la coexistence de deux vérités (scientifique et théologique) proposée par l'Église.
- Contrairement à la prudence de Copernic et d'Urbain VIII, qui adoptaient une approche « instrumentaliste », Galilée affirme qu'il n'y a qu'une seule vérité sur l'univers, fondée sur l'observation et les mathématiques.
- Sa culture néo-platonicienne le conduit à voir une correspondance directe entre structures mathématiques et réalité.
- Il affirme le déterminisme naturel : l'univers est stable, intelligible et régi par des lois immuables, que l'on peut connaître avec certitude.

Le procès de Galilée ne fut donc pas seulement un conflit scientifique ou théologique, mais aussi une lutte idéologique et politique : l'affirmation d'une nature autonome, connaissable par la raison individuelle, menaçait l'autorité de l'Église et l'ordre social qu'elle défendait.

4. Récit philosophique contre récit idéologique

Galilée, en reprenant l'héliocentrisme de Copernic, propose un récit philosophico-scientifique qui contredit le récit religieux dominant. Contrairement à Copernic, il ne présente pas seulement une théorie mathématique, mais affirme que l'Univers est réellement tel qu'il l'observe avec sa lunette. Cela bouleverse l'idéologie scolastique qui distinguait radicalement le monde céleste (divin, parfait) du monde terrestre (imparfait). Or, cette division soutenait à la fois l'ordre cosmique et l'ordre social.

L'affaire Galilée ne se limite donc pas à une opposition entre science et religion, mais entre deux grands récits :

- le récit idéologique-religieux, qui associe l'ordre social à l'ordre de l'Univers créé par Dieu,
- le récit philosophico-scientifique, fondé sur l'observation et la raison, qui donne une nouvelle vision de l'Univers.

Au XVII^e siècle, dans un contexte de modernité naissante et de sécularisation, Galilée remet en cause la juridiction religieuse sur la vérité. L'enjeu devient alors politique et idéologique : qui a le droit de dire le vrai ? L'Église défend la vérité d'autorité, fondée sur la révélation et le dogme,

tandis que Galilée revendique une vérité rationnelle, appuyée sur l'expérience et la démonstration.

Son procès illustre le passage historique de la vérité d'autorité à la vérité démontrée, et marque l'opposition entre une pensée encore soumise à la théologie et une philosophie naturelle autonome. En diffusant ses idées dans les *Dialogues*, Galilée contribue à l'émergence d'un nouveau « grand récit » rationnel, en rupture avec le récit chrétien dominant, ce qui explique la réaction répressive de l'Église.

5. Conclusion : un grand récit non idéologique

Galilée, avec la publication de ses *Dialogues sur les deux grands systèmes du monde*, a fait une proposition philosophique innovante, et c'est bien cela (plus que la controverse sur l'héliocentrisme et la critique de Ptolémée) qui a provoqué la colère de l'Église et son procès. Il a proposé un nouveau grand récit sur l'Univers, différent du récit scolastique et il l'a largement diffusé (au lieu de le réserver aux clercs).

Le problème soulevé par un tel procès est aussi d'ordre éthique et c'est en cela qu'il retentit à notre époque. Les menaces contre Galilée sont contraires à l'éthique humaniste et laïque qui défend la liberté de penser et le respect de l'individu. Par contre, elles sont admissibles selon une éthique religieuse dans laquelle l'homme est fait pour servir et adorer Dieu (et son clergé) et répéter la Vérité révélée. Tout ce qui y contrevient doit être combattu.

On dira que ce conflit, qui date du XVII^e siècle, est apaisé et dépassé. Il le fut un moment en Occident, mais les menaces politico-religieuses réapparaissent en ce début de XXI^e siècle. L'association entre la religion et l'ordre social semble toujours se recomposer, car elle constitue un puissant levier du pouvoir politique. L'opinion publique est constamment entraînée dans des mouvements idéologiques appuyés sur des dogmes religieux. L'un des rôles de la philosophie serait d'en montrer les dangers et de proposer des grands récits philosophiques plus adaptés et adéquats.